

RADIO

Le CSA devait annoncer à la fin du mois les stations retenues dans le cadre du premier appel à candidatures pour la radio numérique terrestre (RNT). Les résultats sont repoussés de quelques jours.

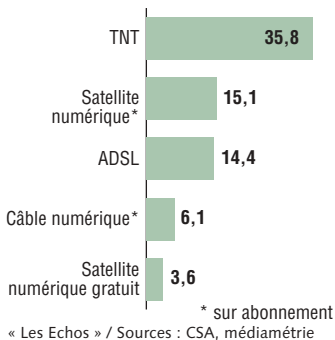
La radio numérique connaîtra ses lauréats mi-avril

Après la TNT, voici la RNT ou radio numérique terrestre... Le coup d'envoi de ce nouveau mode de diffusion qui va succéder à la FM est prévu pour la fin de l'année. Mais le calendrier de lancement connaît un léger retard à l'allumage... devant l'afflux des candidats. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait initialement annoncer à la fin mars le nom des radios retenues dans le cadre de ce premier appel à candidatures. Le nom des lauréats sera finalement connu au plus tard à la mi-avril. « *Nous aurons quelques jours de retard, reconnaît Rachid Arhab, conseiller du CSA chargé de la radio numérique. Mais cela ne change pas le calendrier. D'ailleurs, nous souhaitons réaliser un deuxième appel à candidatures avant la fin de l'année.* »

Le CSA doit faire son choix parmi 358 dossiers de candidature pour couvrir 19 zones en France cette année, soit 30 % du territoire. La plupart des radios de la bande FM sont candidates. Mais les nouveaux entrants se pressent au por-

Les accès au numérique des foyers français

A la fin 2008, en % de la population



tilon : parmi eux, TF1, qui a déposé trois dossiers pour LCI Radio, Wat Radio (une station pour les jeunes) et Plurielles Radio (un format féminin)... Grâce au numérique, le nombre de radios (diffusées dans la norme T-DMB) devrait augmenter dans certaines régions. Cette technologie de diffusion devrait permettre une meilleure qualité audio et surtout offrir aux stations

la possibilité d'afficher sur un écran des données multimédias (vidéo, météo, cours de Bourse, pochettes d'album...). Les nouveaux récepteurs conçus pour la radio numérique offriront en effet cette possibilité. Le retard de la décision du CSA serait également lié à Radio France. Le groupe public dispose d'un droit de préemption sur les fréquences numériques pour ses radios. Et le CSA ne veut pas prendre le risque de « geler » une portion de fréquence, si elle n'est jamais utilisée par RFI, qui n'est pas sûre de tenter l'aventure numérique.

Les radios associatives

Autre inconnue : les radios associatives. Elles ont demandé au gouvernement une aide de 16,5 millions d'euros pendant huit ans pour le passage de la FM vers le numérique. Mais n'ont toujours pas reçu de réponse. « *Le gouvernement a pris acte de cette demande. Les choses ont l'air d'aller dans le bon sens, nous avons un engagement de Christine Albanel, la ministre de la*

Culture et de la Communication », explique Pierre Boucard, délégué nouvelles technologies au Syndicat national des radios libres (SNRL). Ces radios ont déposé 158 dossiers de candidature. La ministre de la Culture s'apprête à envoyer une lettre de réponse pour créer un groupe de réflexion sur le financement des radios associatives à l'heure du numérique à partir de 2010.

Enfin, si cette technologie doit décoller, les consommateurs vont devoir s'équiper d'un récepteur numérique spécifique. « *Les industriels sont très intéressés pour promouvoir ces appareils* », souligne Alain Méar, conseiller au CSA. Trois étapes sont prévues. Les postes de radio équipés d'un écran d'affichage devront tous être équipés d'un tuner numérique au 1^{er} septembre 2010. Deux ans plus tard, en septembre 2012, tous les baladeurs, téléphones mobiles et autres GPS devront à leur tour passer au numérique. Enfin, en 2013, ce sera le tour des autoradios.